



FINANCES - Débat d'orientations budgétaires

Le Conseil Communautaire a pris connaissance du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023 à l'appui d'un rapport mais également d'une animation vidéo qui a permis de :

- Faire le bilan à mi-mandat (engagements tenus, point sur les indicateurs clés, projets et investissements réalisés pour 8 M€ depuis 2020)
- Présenter les orientations pour l'année 2023 (3 objectifs : pas de nouvel emprunt, nouveau plan d'économies de fonctionnement, terminer les projets engagés)
- Enfin, de se projeter pour la fin du mandat (3 piliers : cohésion du territoire, économie du territoire et harmonie du territoire)

L'animation vidéo est consultable depuis l'application Terre d'Émeraude, si vous souhaitez la visionner.



VAL SURAN – ESPACE PARTAGÉ – Convention de financement

Dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg de Val Suran, une opération de réhabilitation du bâtiment situé 16 place de la Mairie est portée conjointement par Terre d'Émeraude communauté et la Commune. Cette opération d'envergure aboutira à la création d'un bâtiment de 3 étages accueillant :

- Au rez-de-chaussée : un espace commercial
- Au premier étage : un espace partagé avec accueil de l'EFS, de la médiathèque...
- Au second étage : des logements

Compte-tenu des compétences des parties prenantes, la Commune gèrera à terme l'espace commercial ainsi que les logements. Terre d'Émeraude Communauté gèrera l'espace partagé.

Les deux parties sont maîtres d'ouvrage. Cependant, pour des raisons pratiques, il a été convenu entre les deux parties que Terre d'Émeraude Communauté s'occuperait de la gestion financière de l'opération.

Une convention de financement est établie entre les deux parties afin de définir le cadre de cette opération et les engagements respectifs de chacune d'elle.



PETITES VILLES DE DEMAIN – Demande de financement du poste de Chef de projet

Le gouvernement a souhaité que le programme Petites villes de Demain donne aux élus des communes de moins de 20 000 habitants qui exercent des fonctions de centralité et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre. La communauté de communes Terre d'Émeraude et les communes d'Arinthod et de Moirans-en-Montagne ont souhaité s'engager dans ce programme, et leur candidature a été retenue. Afin d'aider les élus des Communes qui exercent des fonctions essentielles de centralité et leurs intercommunalités à concrétiser leurs projets de revitalisation, trois actions sont prévues par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT) :

- Un appui global en ingénierie, notamment par le biais du financement à 75% du poste d'un chef de projet Petites Villes de Demain
 - Des outils et expertises sectorielles dans l'ensemble des champs nécessaires à la revitalisation des centralités, et notamment l'habitat, le commerce, l'économie locale et l'emploi, les mobilités douces, la transition écologique
 - Un accès à un réseau professionnel étendu au travers de la création du « Club Petites villes de demain »
- Afin de mettre en œuvre ce programme, le Conseil Communautaire a décidé de solliciter le financement à hauteur de 75% pour le poste de chef de projet auprès des deux partenaires : l'ANCT et la Banque des Territoires.